

RAPPORT d'ACTIVITE

2018

Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de l'Orne

Sommaire

Rapport moral	4
Assistance aux collectivités	7
Sensibilisation, formation	21
Conseil aux particuliers	25
Revue de presse	27
Conseil d'administration	30
Equipe	31
Adhérents	32
Bulletin d'adhésion	33



© Franck Lecrenay

Rapport moral

17 mai 1978. A peine un an après la possibilité offerte par la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977 de créer des Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement, le département de l'Orne faisait partie des premiers départements à avoir délibéré pour la création d'un CAUE.

40 ans que le CAUE de l'Orne existe et aujourd'hui, il y a toujours autant de raisons pour qu'il continue de fonctionner.

Le CAUE est aux côtés des maîtres d'ouvrage publics et privés, des professionnels de la construction et de l'aménagement pour les conseiller sur leurs projets, et au service de tous les publics dans sa mission culturelle de sensibilisation et de formation.

L'équipe du CAUE de l'Orne a toujours cherché à réunir, en tant que de besoins les différentes compétences que sont :

- des professionnels du conseil : conseillers architectes, conseillers urbanistes, conseillers paysagistes ou environnementalistes, conseillers en énergie...;
- des professionnels de l'information, de la communication, de la ressource ;
- des médiateurs culturels.

Le CAUE de l'Orne a pu ainsi rendre un service public (de l'architecture) aux citoyens, au service des élus, outil de veille et d'éveil permanent sur la qualité du cadre de vie, à travers l'architecture, l'urbanisme, l'environnement, le paysage.

C'est l'occasion de remercier tous ceux qui

nous ont fait confiance durant ces 40 ans en faisant appel à nos services.

Et l'avenir ?

Lorsque nous intervenons, nous dessinons notre cadre de vie futur. On dit fréquemment que pour l'architecture, les effets vont se voir au bout de deux ans, pour l'urbanisme 10 ans, pour l'aménagement vingt cinq ans. Une génération. Et cela restera pour des décennies. Oui, notre intervention se fait sur un temps long et nous pouvons remercier les élus qui envisagent ce temps long bien au-delà du temps des élections.

Les CAUE sont tout à fait à leur place pour apporter leur vision, faire part de leur culture. Ils ont un avantage, c'est celui de leurs 40 ans. 40 ans d'expérience, 40 ans de partage avec leurs partenaires.

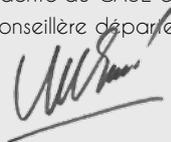
Notre mission ne s'arrête pas là, elle continue. L'Union régionale des CAUE normands doit permettre d'élargir notre champ d'intervention.

A l'occasion de ces 40 ans, nous avons publié un petit recueil mémoire. Vous y retrouverez des exemples de notre activité à travers nos quatre missions : l'information, la sensibilisation, le conseil et la formation.

Marie-Christine Besnard

Présidente du CAUE de l'Orne

Conseillère départementale



Assistance aux collectivités

Le CAUE adapte ses interventions aux évolutions territoriales et réglementaires. Il apporte aux communes mais également aux structures intercommunales ses compétences interdisciplinaires et le regard de professionnels, architectes, urbanistes et paysagistes.

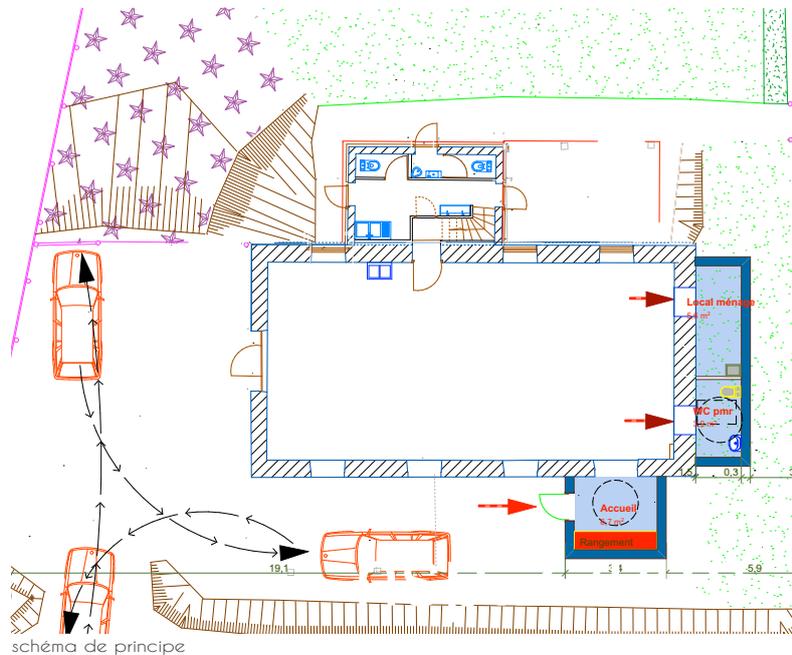
Les interventions du CAUE, situées en dehors des liens contractuels et financiers de la maîtrise d'œuvre, le mettent en position d'indépendance pour rechercher avec le maître d'ouvrage la qualité voire l'innovation dans les solutions proposées :

- programmation des équipements et des espaces publics : école, mairie, place, entrée de bourg;
- réflexion préalable au développement de zone d'urbanisation, définition des enjeux et des critères d'aménagement;
- définition et accompagnement des documents d'urbanisme;
- assistance à la consultation et à la formulation de la commande auprès des maîtres d'œuvre.

Le conseil du CAUE se singularise par sa dimension pédagogique, son caractère participatif, sa volonté de resituer les questions ponctuelles ou fonctionnelles vers une vision plus globale et qualitative de l'aménagement.

Athis-Val de Rouvre | étude de faisabilité

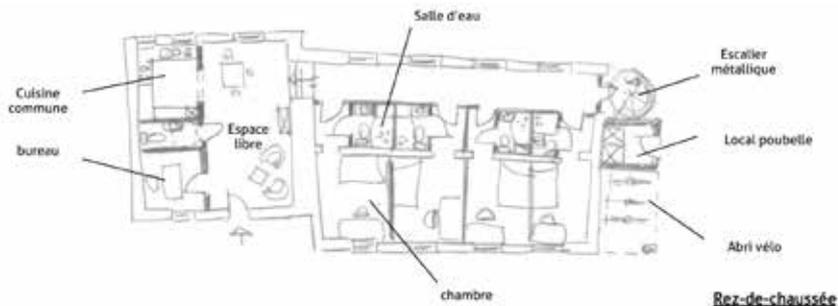
La mission confiée au CAUE consistait à réaliser une étude de faisabilité pour l'aménagement et l'extension d'un local « ado » existant. Les besoins exprimés par la commune étaient de prévoir un wc accessible, un sas d'entrée dans la salle, un vestiaire, un point d'eau, un local technique ainsi que la gestion des circulations extérieures. Après un état des lieux et l'écoute des attentes des futurs occupants, le CAUE a proposé quatre scénarios d'aménagement pour l'amélioration des locaux existants et de leurs abords, y compris l'accessibilité depuis l'espace public.



CDC des Hauts du Perche | EHPAD de Longny-au-Perche

Lors d'un aménagement de carrefour, la communauté de communes des Hauts du Perche a eu l'opportunité d'acquérir un bâtiment appartenant à la maison de retraite de la Providence. Sa démolition devait permettre d'améliorer les girations et de créer un stationnement. Toutefois, l'opération se situant aux abords de monuments historiques classés (chapelle Notre Dame de la Pitié et

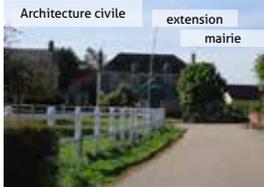
l'église Saint Martin), le CAUE a été missionné préalablement pour élaborer un schéma d'aménagement du secteur basé sur un diagnostic prenant en compte les aspects architecturaux, urbains et paysagers du site protégé. En concertation avec l'architecte des bâtiments de France, le CAUE a émis des hypothèses d'aménagement du bâtiment partiellement conservé.



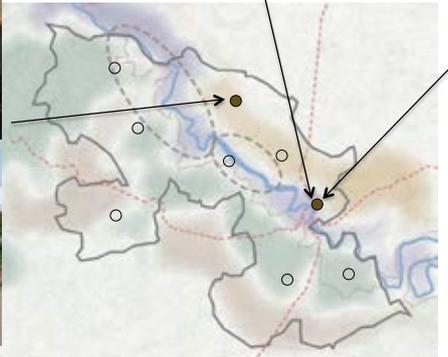
Les Centres-bourg et les petits villages



(Putanges Pont Écrepin)

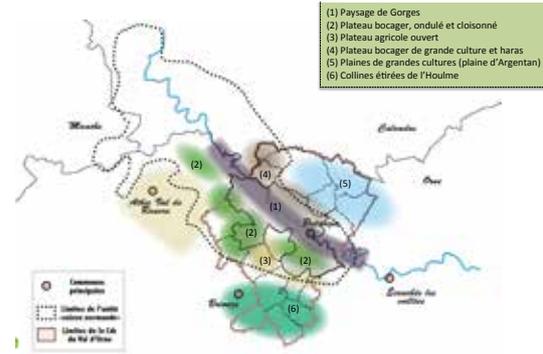


(Rabodanges)



CDC du Val d'Orne | accompagnement PLUI

Composée de 17 communes, la communauté de communes du Val d'Orne a décidé d'engager l'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal. L'expertise du CAUE a permis d'identifier les caractéristiques de son territoire et par conséquent de définir les objectifs du PLUI. Ces éléments ont été transmis au bureau d'études en charge de l'élaboration du PLUI.

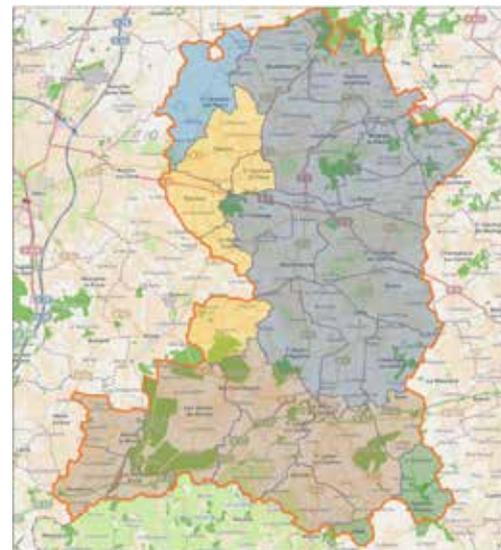


CDC de la Vallée de la Haute-Sarthe | accompagnement PLUI

Composée de 31 communes, la communauté de communes de la vallée de la Haute Sarthe souhaitait engager l'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal. L'accompagnement du CAUE avait pour objectifs de :

- permettre aux élus de partager une vision commune de leur territoire, grâce à un diagnostic partagé en matière d'architecture, d'urbanisme, de paysage et d'environnement ;
- identifier les enjeux d'aménagements du territoire et les priorités d'actions : urbanisation, structuration du territoire, des bourgs et des hameaux, de l'espace agricole, préservation du patrimoine bâti et naturel.

Le CAUE de l'Orne a apporté son expertise en matière de paysage, d'environnement, de patrimoine et d'urbanisme. Un atelier a permis aux élus de débattre et de définir les objectifs du PLUI avant que le bureau d'études désigné pour son élaboration intervienne.





Coulimer | réaffectation de l'école

Le CAUE a été sollicité pour la transformation de l'ancienne école en gîte pouvant accueillir 15 personnes. Quatre grandes chambres équipées chacune d'une salle de bain remplaceront les deux salles de classe. Une grande salle et une cuisine occuperont le préau. Ce gîte -situé sur le GR 22 et le « Tour des Collines du Perche » - répondra aux groupes de randonneurs et aux utilisateurs de la salle des fêtes. Les conseils du CAUE ont été d'ordre technique et esthétique. L'attention du maître d'ouvrage a été attirée sur l'importance de la qualité de la décoration intérieure, essentielle pour l'attractivité du gîte. D'autant plus que l'architecture spécifique extérieure du bâtiment doit être conservée dans son état d'origine. Habiter une école ne serait-ce qu'une ou deux nuits doit valoriser le gîte et non l'inverse.

Ecouché-les-Vallées | réaffectation de l'école maternelle

L'accompagnement du CAUE a porté sur le devenir de locaux utilisés par l'école maternelle jusqu'à la fin de l'année 2019. Le CAUE a présenté différentes hypothèses d'aménagement pour ces locaux afin d'en optimiser l'utilisation : atelier d'artiste, salle d'exposition et Office du tourisme au rez-de-chaussée, studettes avec sanitaires et kitchenette à l'étage destinées aux artistes en résidence, intérimaires, apprentis, salariés ou fonctionnaires en poste pour des durées de quelques semaines à quelques mois.



Flers agglo | accompagnement des copropriétés

**Façade sur Rue
Rue Lecornu**

Réparation des appuis de fenêtres (épaisseurs)

- purger le béton dégradé (éliminer la rouille)
- Protéger les armatures (produit anticorrosion)
- Réparation du béton (mortier)

Nettoyage général de la façade

- nettoyage du béton (encadrement, bandeau, corniche, fronton)
- nettoyage du mur en grès jaune, eau sous pression

Traitement des parties vitrées

- traitement anticorrosion des encadrements de la verrière
- Traitement des menuiseries des oculaux

Reprise des gouttières:

- Repose



caue
Conseil du CAUE de l'Orne, pour Flers Agglo

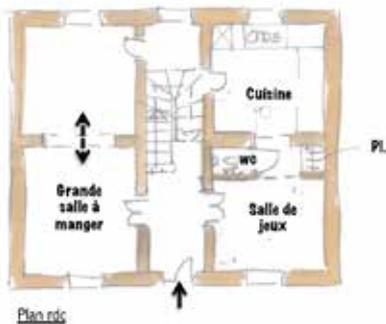
Afin de favoriser le développement de leur territoire par la requalification de l'habitat privé, la ville de Flers et Flers Agglo ont mis en place différents leviers : OPAH, élaboration d'une OPAH Renouveau urbain en centre ville, appels à projets régionaux. Dans le cadre de ces opérations, le CAUE intervient auprès des syndicats de copropriétés et auprès des copropriétaires afin de les sensibiliser à l'amélioration de leur cadre bâti (ou non bâti) et, par ce biais, de les inciter à réaliser

des travaux. En créant des visuels et en analysant des projets, le CAUE intervient en qualité d'expert afin de valoriser l'architecture emblématique de la Reconstruction.

A terme l'objectif est, à travers la mise à niveau des copropriétés, de maintenir un habitat attractif en centre ville. Ceci passe par la réhabilitation des logements et du bâti, mais aussi par le traitement des espaces privés / publics.

Longny-les-Villages | diagnostic du patrimoine bâti

La commune nouvelle a commandité un diagnostic du patrimoine communal comprenant 70 bâtiments publics. L'objectif était de déterminer leur potentiel d'utilisation ou de réutilisation. Le CAUE a étudié plus en détail trois bâtiments prioritaires : la salle des fêtes de Moulicent, l'hôtel de ville de Longny-au-Perche et le presbytère de Neuilly-sur-Eure. Après diagnostic et analyse des besoins, le CAUE a proposé plusieurs hypothèses de rénovation ou de réaménagement.



le presbytère de Neuilly-sur-Eure



Putanges-le-Lac | diagnostic de territoire

Nouvelle commune, rassemblant 9 communes, Putanges-le-Lac a demandé au CAUE un diagnostic territorial pour conforter son identité de commune nouvelle fédérée autour du lac de Robodanges.

Les objectifs étaient de :

- permettre aux élus de mieux saisir les caractéristiques patrimoniales, urbaines, environnementales de leur territoire ;
- définir les enjeux de la commune nouvelle à partir de ces caractéristiques;
- mettre en avant des points communs sur lesquels se fondera l'identité de la commune nouvelle.

Outre différentes actions visant à créer du lien, il est apparu qu'un point commun réunissait ces communes : la Suisse Normande et son tourisme. Un projet, dans lequel les habitants seraient partie prenante, serait à développer sur ce point.

Saint-Ouen-le-Brisoult | réflexion préalable à l'urbanisation du centre bourg

Le CAUE a fourni une étude préliminaire de lotissement sur un site proche de la mairie. Cette étude a été menée en parallèle de l'étude d'aménagement foncier agricole et forestier (AFAF), qui a pour but d'améliorer les conditions d'exploitation des propriétés rurales agricoles ou forestières et d'assurer la mise en valeur des espaces naturels ruraux. La réflexion initiale qui portait sur l'aménagement d'un lotissement en lieu et place d'une exploitation agricole est devenue en réalité une étude un peu plus fine. Après un diagnostic paysager et historique du site et de ses abords, différentes pistes d'actions ont été envisagées pour améliorer le cadre de vie de la commune. Elles prennent notamment en compte les bâtiments avoisinants les parcelles libres.



Conventions CAUE / communes

Coulimer, réaménagement de l'ancienne école

Ecouché-les-Vallées, école maternelle

Rânes, aménagement de la mairie*

Conventions CAUE / intercommunalités

Argentan Intercom, école maternelle*

CDC des Hauts du Perche, aménagement d'une crèche et d'une MJC*

Flers aggro, instruction des dossiers d'urbanisme

Flers aggro, opération programmée d'amélioration de l'habitat

Conventions CAUE / communes / Orne métropole

Bagnoles-de-l'Orne-Normandie, projet de territoire*

Le Merlerault, aménagement du bourg*

Longny-les-Villages, aménagement des bâtiments de la commune nouvelle

Rânes, étude de faisabilité d'aménagement d'un gîte dans le château*

Saint-Evrout-Notre-Dame-du-Bois, aménagement d'un gîte*

Saint-Mars-d'Egrenne, aménagement de bâtiments*

Saint-Ouen-le-Brisoult, aménagement de parcelles*

Conventions CAUE / intercommunalités / Orne métropole

CDC de la Vallée de la Haute Sarthe, définition des enjeux en amont du PLUI*

CDC du Val d'Orne, accompagnement du PLUI

Conseils ponctuels CAUE

Belfonds, transformation de la salle des fêtes

Coulimer, transformation de l'ancienne école en gîte rural

Crulai, réfection d'église non protégée

Ginai, éclairage et rénovation d'église non classée

La Bellière, aménagement de bâtiments communaux

La Lacelle, aménagement de la salle des fêtes

Ménil-Condouin, transformation du presbytère en logements

Saint-Nicolas-des-Bois, transformation d'un logement en plusieurs logements
locatifs

Saint-Pierre-du-Regard, projet de lotissement

Sainte-Céronne-les-Mortagne, aménagement d'une place et d'un parking

Conseils ponctuels CAUE / Orne métropole

Almenèches, construction d'un restaurant scolaire

Athis-Val de Rouvre, réhabilitation du gymnase et extension de la salle des
jeunes

Résenlieu, construction d'une nouvelle mairie et aménagement d'un parking

Sainte-Gauburge-Sainte-Colombe, réhabilitation bâtiment SNCF et
construction d'une halle couverte en centre bourg

*conventions antérieures finalisés en 2018

Sensibilisation, formation, information

La sensibilisation, une des missions fondatrices des CAUE, consiste à diffuser des connaissances, à créer des espaces d'échanges et de concertation, à accompagner les ornais vers une meilleure compréhension de leur environnement urbain et rural et de ses enjeux.

En tant que structure associative, le CAUE de l'Orne occupe une position privilégiée pour nourrir le débat public en proposant des rencontres ou des manifestations de natures diverses : visites, conférences, concours d'idées, tables rondes, expositions...

Les manifestations qu'il propose sont destinées aux élus, aux professionnels, au grand public. Elles font régulièrement l'objet de partenariats avec la Direction régionale des affaires culturelles de Normandie, les CAUE normands.

Les Enfants du patrimoine

En 2018, l'Union régionale des CAUE normands a organisé pour la première fois « Les Enfants du patrimoine ». Le déploiement national de cette manifestation, portée depuis 2002 par les CAUE d'Ile-de-France, est soutenu par le Ministère de la Culture.

Cette opération consiste à proposer la veille des Journées européennes du patrimoine un programme d'activités et de visites aux élèves et aux enseignants de la maternelle au secondaire, afin de leur faire découvrir le patrimoine de leur lieu de vie (visites, promenades architecturales, parcours urbains ou encore des jeux de piste...).

Les objectifs des Enfants du patrimoine sont de :

- sensibiliser le jeune public à la notion de patrimoine qu'il soit architectural, urbain, paysager ou culturel;
- amener le jeune public à se questionner sur les concepts d'espace, de repère et d'identité afin qu'il découvre, connaisse et

puisse s'approprier le territoire normand;

- permettre aux enseignants de renouveler et d'enrichir leur pratique pédagogique, en allant hors des murs de l'école.

Le CAUE de l'Orne a organisé en 2018 des animations autour de l'architecture des médiathèques de la Ferté-Macé et de Mortagne-au-Perche ainsi que des Archives départementales de l'Orne.

Quelques chiffres

5 CAUE
30 classes d'écoles primaires
552 élèves
7 classes pour le département du Calvados
7 classes pour le département de l'Eure
6 classes pour le département de la Manche
7 classes pour le département de l'Orne
3 classes pour le département de Seine-Maritime
10 lieux en Normandie





Prix de l'architecture et de l'aménagement normand 2018

Lors de la remise du Prix de l'architecture et de l'aménagement normand 2018, le 19 octobre 2018, 3 opérations ornaises ont été récompensées.

La ville d'Alençon et Laure Planchais, paysagiste, sont lauréats de la catégorie "Aménagement" pour le Parc de la Providence à Alençon.

La commune de Condé-sur-Sarthe et l'architecte Jean-Marc Viste (Atelier Nord Sud) ont obtenu une mention spéciale pour la restructuration de l'école de Condé-sur-Sarthe dans la catégorie "Enfance et enseignement".

La commune de Saint-Sulpice-sur-Risle et l'agence Goudenège architectes ont obtenu une mention spéciale pour la Base de sport nature de Saint-Sulpice-sur-Risle dans la catégorie "Loisirs et culture".

Le Grand Prix de l'architecture et de l'aménagement a été remis à Baumschlager Eberle, Pierre Champenois (maître d'œuvre) et au Ministère de la Justice (maître d'ouvrage) du Palais de justice de Caen.

Rappelons que ce prix organisé par l'Union régionale des CAUE normands, dans la continuité des palmarès départementaux du Calvados, de l'Eure, de la Manche, de l'Orne et de Seine-Maritime, a pour objectif de :

- valoriser les projets les plus innovants et les plus pertinents en terme d'insertion dans le site, de responsabilité environnementale;
- encourager la création architecturale sur le territoire normand;
- promouvoir le dialogue constructif entre maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage, en mettant l'accent sur la qualité des projets.

* Une publication illustrant les projets est disponible sur demande au CAUE

Conseil architectural aux particuliers

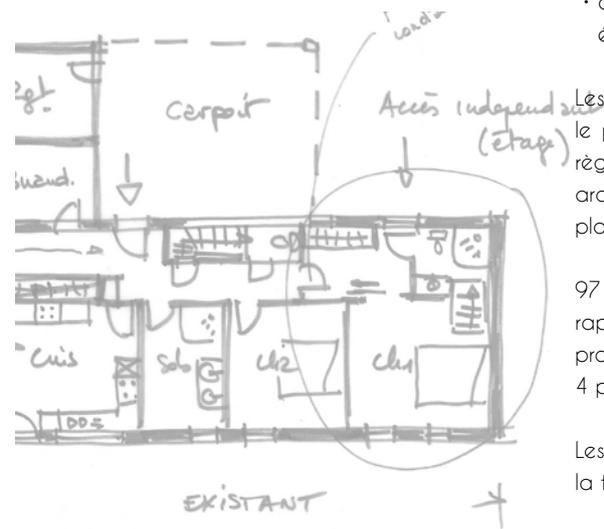
Construire, agrandir ou réhabiliter représentent des investissements financiers importants. Or, parfois, faute d'expérience des erreurs sont commises et l'on réalise alors trop tard que le choix de l'implantation n'est pas idéal ou que les travaux réalisés ne correspondent pas à ce que l'on attendait. Lors des permanences de conseil architectural, la discussion permet de :

- réfléchir à son futur projet ;
- regarder avec un architecte le plan parfois fait par soi-même ou proposé par un constructeur;
- envisager les réaménagements possibles d'un logement existant;
- apporter des éléments d'information sur les techniques constructives, sur l'isolation, ou les énergies renouvelables,...

Les particuliers apprécient ce conseil gratuit qui permet de prendre du recul pour apprécier le projet, répondre aux interrogations, corriger des erreurs et comprendre la technicité des règlements. Le CAUE assure ces conseils dans 5 permanences réparties sur le département. Un architecte reçoit le demandeur dans les locaux mis à disposition par les mairies ou se rend sur place si nécessaire pour apprécier le site et le bâti.

97 conseils aux particuliers ont été prodigués en 2018. Leur nombre est en légère hausse par rapport à l'année 2017 (87). Ces conseils ont concerné 30 projets de construction neuve, 8 projets d'extension, 55 projets de réhabilitation, de restauration ou d'aménagement intérieur et 4 projets d'aménagements de gîtes ou de chambres d'hôtes.

Les conseils architecturaux prodigués aux particuliers sont financés en totalité par le CAUE par la taxe d'aménagement.



PATRIMOINE. Des élèves de Paul-Souvray à la découverte de la médiathèque

Vendredi 14 septembre, les élèves de CM1 de l'école Paul-Souvray et leur enseignante Claudine Burgman ont visité la médiathèque.

Avec l'appui du ministère de la Culture, les CAUE* ont organisé à l'occasion des Journées du Patrimoine, une opération dédiée au jeune public : « Les Enfants du Patrimoine ». Pour la visite à La Ferté-Macé, François Roblin, directeur du CAUE de l'Orne, a accompagné les écoliers.

Animatrice à la médiathèque, Valérie Bothé a commencé par leur présenter l'extérieur en montrant sur des photos l'évolution du bâtiment au fil du temps. « Il a été construit pour une entreprise de textile, s'est transformé en une



Le groupe devant la médiathèque La Grande Nouvelle.

auberge avant de devenir une médiathèque » a-t-elle rappelé. Ensuite, à l'aide d'un plan, les enfants ont parcouru tous les recoins, de salle en salle. Valérie Bothé et François Roblin leur expliquaient les raisons de chaque

aménagement. Les élèves ont pu faire connaissance avec un lieu de culture qui offre la possibilité de s'instruire sur tous les supports (papier, vidéo, son, internet) mis à la disposition et qui leur servira pour leur avenir.

■ Consultez : www.les-enfants-du-patrimoine.fr

*CAUE : Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

Des élèves découvrent l'architecture



Explication de l'architecte Nicolas Knapp aux enfants de l'école Bignon

© Gilles Roussin - D'après France

Dans le cadre de l'Art en partage, les CAUE (Conseil d'architecture d'urbanisme et d'environnement) normands ont organisé les Enfants du Patrimoine, en collaboration avec Canope 61, une démarche visant à offrir au public scolaire la découverte du patrimoine normand à travers des visites architecturales.

Vendredi, à la médiathèque, des élèves de CM1, CM2 de l'école Bignon et leurs enseignants ont rencontré Nicolas Knapp, architecte (CAUE) qui sous forme de jeux leur a fait découvrir les différents éléments de la structure de cette médiathèque, l'élaboration et la compréhension de son architecture.

« L'intérêt de cette œuvre réalisée par l'architecte Laurence Cormier-Louis sur une ancienne halle aux grains est d'être dans une économie circulaire, en utilisant la structure d'origine mais avec des aménagements réalisés avec la technologie d'aujourd'hui. On a conservé le granit solide et rare des soubassements, la pierre blanche du Perche, le chêne des forêts, et c'est une façon de faire découvrir, techniquement, un lieu que les enfants empruntent souvent pour chercher un livre ou une vidéo », explique Nicolas Knapp.

CAUE : www.caue.fr

Trois projets distingués au niveau régional

Les Conseils d'architecture d'urbanisme et d'environnement normands ont aimé les réalisations d'Alençon, Condé-sur-Sarthe et Saint-Sulpice-sur-Risle.

Deux sur quatorze. Vendredi, à Pont-Auzemé, dans l'Esne, les CAUE (Conseils d'architecture d'urbanisme et d'environnement) normands ont remis les prix de l'architecture et de l'aménagement normands 2018. Quatorze réalisations ont été primées, dont deux dans les communautés urbaines d'Alençon.

La Villa d'Alençon, ainsi que le paysage tagétié Laura Planchais, sont lauréats de la catégorie aménagement, pour le parc de la Providence. Le jury a aimé « le choix de réaliser un parc au cœur d'Alençon, la valeur redonnée à un lieu historique et la sobriété du projet et des matériaux », précisent les organisateurs des prix.

« L'aménagement réalisé renforce et valorise les continuités piétonnes quotidiennes vers le marché, la gare routière et les axes commerciaux. Il amorce aussi de nouvelles circulations touristiques le long de la rivière. La composition s'organise autour de ces parcours qui mettent en scène les perspectives sur les monuments alentour », commentent les CAUE normands.

La commune de Condé-sur-Sarthe, elle, s'est vue décerner une mention spéciale dans la catégorie enseignement, pour la reconstruction de l'école. Le jury a aimé « les façades aux lignes soignées, les matériaux et la



La conception du parc de la Providence a été confiée à la paysagiste Laura Planchais.

lumière des lieux, ainsi que l'extension greffée en continuité avec l'existant ». L'architecte primé est Jess-Marc Viss, de l'atelier Nord Sud.

Un prix a également été remis à Saint-Sulpice-sur-Risle et au cabinet Goudehèpe architectes. Il s'agit d'une mention spéciale dans la catégorie culture et loisirs pour la rénové-tion-extension d'une base de sport et

la réalisation d'une salle communale. Le jury a aimé « la discrétion des circulations entre le bâtiment et la rivière, l'intégration du projet et l'originalité architecturale du projet. Sur un site remarquable, le bâtiment semi-encasté, composé de deux volumes, s'intègre parfaitement dans le paysage. »

Fabienne GÉRAULT.

Ouest-france, 22/10/2018

Ouest-france, 02/11/2018

Le jury a aimé le projet architectural de la ville

Saint-Sulpice-sur-Risle — La commune reçoit une mention spéciale régionale pour cet aménagement défini comme « une leçon d'architecture en milieu rural ».

Patrimoine

Le cadre bucolique du village de Saint-Sulpice a implanté en douceur le projet de base sport et nature et fait le bonheur de ses deux ans. Aujourd'hui, l'union régionale des Conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) normands récompense cinq projets architecturaux des départements normands dont celui de Saint-Sulpice, qu'elle se plaît à nommer « le canot tiré à quatre épingles ».

Les CAUE normands ont décidé de fusionner leurs prix respectifs en 2018, donnant ainsi naissance au Prix de l'architecture et de l'aménagement normand. Y ont concouru 55 équipes lauréates ou ayant reçu une mention spéciale dans leur département en 2018. La base nature et salle communale de Saint-Sulpice-sur-Risle a reçu une mention spéciale dans la catégorie loisirs et culture.

Implanté face au sud, à flanc de coteau où il s'intègre dans le relief comme un trait d'union avec la rivière, le bâtiment de 600 m² remplit la double fonction de base nature et de salle communale, le tout à quelques enjambées de l'usine et la Manufacture Bohin.

Pour l'architecte Philippe Goudehèpe, qui a conduit le projet, l'implanta-



Base nature et salle communale, à flanc de coteau, s'intègre parfaitement dans le paysage de Saint-Sulpice.

tion du bâtiment à la toiture végétalisée (qui n'est autre que le construit du coteau) « crée du lien entre le village historique et la zone pavillonnaire ». En bas, l'accès à la rivière est matérialisé par des rampes en bois. Minéral et végétal se marient dans l'idée de « recoudre le paysage ».

Le projet qu'a voulu la commune, maître d'ouvrage, est gagnant. Du bois, des pales vitrées associées de brise-soleil, les volumes répondent aux deux fonctions de la structure. Saint-Sulpice est rassemblé autour de cette conception contemporaine, où le promeneur reconnaît son vil-

lage, où le sportif en canot accède facilement à la Risle et où les convives, dans la salle, profitent d'une vue exceptionnelle sur le paysage bota-

De ce projet, le CAUE aime à dire que « l'architecture est ici le support d'une pensée culturelle ».

● Nouveau prix pour le parc de la Providence

Fin février, la Ville d'Alençon et le paysagiste Laure Pionchais décernaient le prix du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Orne (CAUE2) dans la catégorie "Aménagement" pour le parc urbain de la Providence. En octobre, ce sont les CAUE normands qui ont rendu leur verdict, récompensant à nouveau le projet.

Niché en cœur de ville, le parc de la Providence permet de profiter pleinement du charme des berges de la Sarthe, tout en jouant un rôle de liaison urbaine entre le quartier de Montsart et le centre-ville. Largement ouvert, il crée de nouvelles perspectives sur un patrimoine historique d'exception : des immeubles qui font écho à la mémoire locale, comme un véritable fil rouge.



« Autrefois, la Sarthe passait empiétant mille fois sur les berges, mais elle est restée au milieu des arbres et des maisons. C'est tout ce que nous voulions : un espace vert qui relie le centre-ville à la rivière sans dénaturer le patrimoine. »

explique Laure Pionchais, qui a conservé dans ses dessins « la poésie des lieux ». Ainsi, l'ancien lit de la rivière est figuré par l'agencement des dalles dans le pelouse. L'élégance et la finesse de la dentelle se retrouvent dans le tracé métallique de la passerelle et le jardin de floraisons blanches. Les 36 mâts de bronze qui parsèment le parc représentent les 26 signes de l'alphabet gestuel. C'est toute cette démarche que le jury a souhaité mettre en valeur : « la réhabilitation de ce secteur du centre-ville, où se trouve un lieu de passage très fréquent ; le respect du site, de sa géographie et de sa mémoire ; la sobriété du projet et des matériaux. »



Laure Pionchais, paysagiste, Emmanuel Dantec, maire d'Alençon et Stéphane Joubert, directeur du département Aménagement et Développement.

Alençon magazine, nov-déc 2018

Bulletin municipal de Saint-Sulpice-sur-Risle, déc 2018

Les Quais de la Risle

Remise de prix pour la salle

En avril 2017, le CAUE de l'Orne (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement) a voté le 2^{ème} édition du prix de l'Architecture et de l'Aménagement de l'Orne.

L'objectif est de mettre en valeur les opérations de qualité réalisées au cours des 5 dernières années dans l'Orne. Nous avons pu être récompensés pour le Brest Sport Nature et avons obtenu le Prix de l'Architecture catégorie Culture et Loisirs. Cette distinction a été remise le 27 février 2018 à l'AMAD du Département d'Alençon en présence de Madame AME et Monsieur LAUCHAGNE, adjoints de l'Agence COLZENÈSE, architectes.



Les lauréats du prix de l'Orne.

Diagramme de prix nous a permis de concourir pour le Prix Régional de l'Architecture et de l'Aménagement novembre 2018. Et nous avons obtenu une « mention spéciale » pour la réhabilitation d'une base de sport et d'une salle communale.



Plan de la réhabilitation de la Salle Sportive Communale de Saint-Sulpice-sur-Risle.

Ce prix a été remis le 19 octobre 2018 à Paris-Madame en présence de : Monsieur BELLE, Maire, Madame AME, Adjointe, Monsieur LAUCHAGNE, Adjoint de l'Agence COLZENÈSE, architectes.

Trophée remis par le Maire à Monsieur BELLE, Maire de Saint-Sulpice-sur-Risle, en présence de Madame AME, Adjointe et Monsieur LAUCHAGNE, Adjoint de l'Agence COLZENÈSE, architectes.



Le conseil d'administration

Représentants des collectivités locales

Marie-Christine Besnard - conseillère départementale

Irène Cojean - conseillère départementale

Jean-Pierre Féret - conseiller départemental

Jean Lamy - conseiller départemental

Béatrice Métayer - conseillère départementale

Catherine Meunier - conseillère départementale

Représentants de l'Etat

Anne Chevillon - chef de l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine de l'Orne

Françoise Moncada - directrice des Services départementaux de l'Education nationale

Vincent Royer - directeur départemental des territoires

Représentants des professions concernées

François Jean - directeur des Services techniques de la ville d'Argentan

Florence Mauny-Uhl - architecte, Conseil régional de l'ordre des architectes

Brigitte Chaline - architecte, directrice des services techniques du Centre hospitalier inter-communal Alençon-Mamers

Christian Piquet - président de ProfessionsBois

Personnes qualifiées

Maryse Oliveira - présidente du Parc naturel régional Normandie-Maine

Jean-Paul Ollivier - directeur des affaires culturelles de Normandie

L'équipe

Membres élus par l'Assemblée générale

Marie-France Bourrée - maire de Céaucé
Amale El Khaledi - maire de Saint-Fulgent-des-Ormes
Michel Hérouin - maire de Belforêt-en-Perche
Fabien Loriquer - maire de Fontenai-les-Louvets
Michel Buon - maire de Ginai
Jean Sellier - maire de Saint-Sulpice-sur-Risle

Membres suppléants élus par l'Assemblée générale

Brigitte de Forton - maire de Boëcé
Jeannine Lizot - maire-adjoint de Pacé
Raymonde Lizot - maire de Sainte-Céronne-les-Mortagne
Michel Aubert - maire-adjoint d'Argentan
Philippe Verdier - vice-président de Flers Agglo

Représentant élu par l'ensemble du personnel

Olivier Tésorière - Architecte conseiller

Bureau

Marie-Christine Besnard, présidente
Amale El Khaledi, vice-présidente
Fabien Loriquer, trésorier

François Roblin, directeur
Brigitte Notramy, assistante de direction
Nicolas Knapp, architecte conseiller
Cécile Lorant, chargée de mission
Olivier Tésorière, architecte urbaniste

Les adhérents en 2018

Argentan
Aunay-les-Bois
Bagnoles-de-l'Orne-Normandie
Bazoches-sur-Hoësne
Beaufai
Belfonds
Belforêt-en-Perche
Boëcé
Boischampré
Boissei-la-Lande
Bursard
Canapville
Céaucé
Ceton
Champsecret
Coulimer
Coulonces
Croisilles
Crulai
Cuissai
Domfront-en-Poirais
Echauffour
Ecouché-les-Vallées
Essay
Faverolles
Fay
Ferrière-la-Verrerie
Fleuré
Fontaine-Les-Bassets

Fontenai-les-Louvets
Ginai
Gouffern-en-Auge
Cuéprei
Guerquesalles
Joué-du-Plain
La-Chapelle-au-Moine
La-Ferté-en-Ouche
La-Lande-de-Goult
La-Madeleine-Bouvét
Le-Ménil-Guyon
Le Merlerault
Le-Sap-en-Auge
Les-Ventes-de-Bourse
Les Yveteaux
Longny-les-Villages
Lonlay-l'Abbaye
Lonrai
Merri
Mongaudry
Montabard
Mortagne-au-Perche
Mortrée
Moulins-sur-Orne
Nécy
Neuilly-le-Bisson
Ommoy
Orgères
Pacé

Pervenchères
Planches
Putanges-le-Lac
Rai
Roiville
Saint-Agnan-sur-Sarthe
Saint-Aubin-de-Bonneval
Saint-Bomer -Les-Forges
Saint-Evroult-de-Monfort
Saint-Evroult-Notre-Dame-du-Bois
Saint-Fraimbault
Saint-Fulgent-des-Ormes
Saint-Germain-de-Martigny
Saint-Jouin-de-Blavou
Saint-Julien-sur-Sarthe
Saint-Mars-d'Egrenne
Saint-Mard-de-Réno
Saint-Martin-des-Landes
Saint-Philbert-sur-Orne
Saint-Roch-sur-Egrenne
Saint-Sauveur-de-Carrouges
Saint-Sulpice-sur-Risle
Saint-Symphorien-des-Bruyères
Sainte-Céronne-les-Mortagne
Sainte-Scolasse-sur-Sarthe
Tournai-sur-Dives
Vaunoise
Verrières
Vieux Pont

Villiers-Sous-Mortagne
Vimoutiers

ADIL de l'Orne
CARSAT
Maisons Paysannes de l'Orne
Parc du Perche
Pays du Perche Ornais

CDC du Pays de Mortagne au
Perche
CDC du Pays Fertois et du Bo-
cage Carrougien
Flers aggro

L'ADHÉSION

Adhérer au CAUE de l'Orne permet à votre commune, regroupement de communes ou association de :

- bénéficier d'un conseil ponctuel à titre gracieux dans la limite de deux jours d'intervention par an ;
- être informé et invité aux manifestations organisées par le CAUE (conférences, expositions, tables rondes...);
- participer à la vie de l'association en devenant membre de son assemblée générale;
- être destinataire des publications du CAUE dont le rapport annuel.

Collectivités locales Communauté urbaine Communauté d'agglomération Communauté de communes Commune	< 250 h	15 €
	251 à 500 h	35 €
	501 à 1 000 h	80 €
	1 001 à 2 000 h	150 €
	2 001 à 5 000 h	350 €
	5 001 à 7 500 h	500 €
	7 501 à 15 000 h	800 €
	> 15 000 h	1 600 €

Autres structures	Associations	15 €
	Pays	25 €
	Parcs naturels Régionaux	25 €
	Organismes professionnels	25 €
	Particuliers	10 €

BULLETIN 2019

- Commune de :
- Communauté de communes de :
- Autres :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél :

Courriel :

Représenté (e) par :

Décide d'adhérer au CAUE de l'Orne pour l'année 2019.

Nombre d'habitants :

Montant de l'adhésion :

Date :

Signature :

Versement à effectuer au nom du CAUE de l'Orne, 54 rue Saint-Blaise, 61000 Alençon par chèque bancaire ou par virement (RIB ci-dessous).

Crédit Mutuel Alençon Sées - 6 rue Saint-Blaise - 61000 Alençon

IBAN : FR76 1548 9048 5000 0227 1944 034
BIC : CMCIFR2A





**Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement de l'Orne**

54 rue Saint-Blaise
61000 Alençon
02 33 26 14 14 - contact@cave61.fr
www.cave61.fr